

Termes et conditions

§1. Dispositions générales

Le service **Intername – domaines mondiaux** (ci-après dénommé le « Service ») est la propriété de l'entreprise BPtech.pl – usługi informatyczne Boryszek Pawel, dont le siège est à Goleniów, zachodniopomorskie, Pologne, enregistrée sous le numéro REGON 320502975 et le numéro VAT PL8561638135 (ci-après dénommée le « Propriétaire »).

Le présent document régit les règles générales d'utilisation du Service et est soumis au droit polonais.

§2. Règlements des services et Politiques

Les règlements suivants, relatifs aux services individuels fournis dans le cadre du Service, constituent une partie intégrante du présent Règlement.

En acceptant le présent Règlement, l'Utilisateur accepte également le contenu des Règlements et Politiques mentionnés ci-après :

- Règlement de l'enregistrement et du renouvellement des domaines
- Réglementation des services d'hébergement
- Règlement des paiements
- Politique de confidentialité

§3. Données collectées dans le Service

1. Dans le cadre de l'utilisation du Service, des données qui ne constituent pas des données personnelles sont collectées et traitées, notamment :
 - a) les noms de domaines recherchés par l'Utilisateur,
 - b) les domaines vérifiés dans la base WHOIS,
 - c) les domaines convertis au format IDN,
 - d) l'historique des commandes et des demandes,
 - e) les configurations de domaines et paramètres liés à la gestion des services,
 - f) la correspondance entre l'Utilisateur et le Service,
 - g) d'autres données techniques liées à l'utilisation du Service.
2. Les données mentionnées au point 1 font partie des ressources informationnelles du Service, dont les droits appartiennent au Propriétaire du Service.
3. Ces données peuvent être utilisées exclusivement pour assurer le bon fonctionnement du Service, l'exécution des prestations au bénéfice de l'Utilisateur, la protection des intérêts légitimes du Propriétaire du Service, ainsi que pour remplir les obligations résultant de la loi ou des règlements des registres de noms de domaine (ci-après dénommés les « Registres »).
4. Le Propriétaire du Service s'engage à garder confidentielles les données mentionnées au point 1 et à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles raisonnables et proportionnées afin d'empêcher leur divulgation à des tiers, sauf dans les cas suivants :
 - a) lorsque l'obligation de divulgation résulte de dispositions légales,
 - b) lorsque la divulgation est nécessaire à l'exécution des services fournis à l'Utilisateur par le Propriétaire du Service ou par des entités partenaires agissant sur la base de contrats séparés.
5. En cas d'enregistrement d'un domaine par une personne morale (organisation), les données d'enregistrement de cette entité, telles que la raison sociale, l'adresse, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone, peuvent être publiées dans les systèmes WHOIS/RDAP, conformément aux lois applicables et aux règles des Registres. Ces données ne sont pas sujettes à anonymisation ni à dissimulation.
6. Les données peuvent également être traitées sous une forme anonymisée à des fins statistiques, analytiques ou d'étude des tendances du marché, et dans ce cadre elles ne seront pas liées à un Utilisateur spécifique.

§4. Réclamations

1. L'Utilisateur peut déposer une réclamation concernant le fonctionnement du Service ou les Services fournis :
 - a) par écrit – à l'adresse du siège du Service,
 - b) par voie électronique – à l'adresse e-mail : info@interna.me ou via le formulaire de contact disponible à l'adresse : <https://interna.me/fr/contacter/>
2. La réclamation doit contenir : les données de l'Utilisateur permettant son identification, la description des objections signalées ainsi que la demande formulée.
3. Le Service examine la réclamation dans un délai de 14 jours à compter de sa réception. La réponse à la réclamation est fournie sous la même forme que celle dans laquelle elle a été déposée, sauf si l'Utilisateur a expressément indiqué une autre forme de réponse préférée.
4. L'Utilisateur consommateur a la possibilité de recourir à des modes extrajudiciaires de traitement des réclamations et de règlement des litiges, notamment :
 - a) en s'adressant au médiateur local de la protection des consommateurs,
 - b) en sollicitant l'aide de l'Inspection régionale du commerce compétente,
 - c) en déposant une plainte via la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (ODR), disponible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>
5. Le recours à des modes extrajudiciaires de règlement des litiges est volontaire.
6. Le dépôt d'une réclamation, dans la mesure où la poursuite de la prestation du service concerné est possible, ne suspend pas son exécution. Si toutefois la poursuite du service est impossible ou risquerait d'empêcher un traitement correct de la réclamation, l'exécution du service peut être suspendue pendant la durée de l'examen de la réclamation, à condition que cela ne porte pas atteinte aux droits du consommateur résultant des dispositions légales.
7. En cas de non-traitement de la réclamation dans le délai légal, celle-ci est réputée avoir été examinée conformément aux dispositions légales applicables.

§5. Modifications du Règlement

1. Le Service se réserve le droit de modifier le présent Règlement ou certaines de ses dispositions à tout moment, notamment dans les cas suivants :
 - a) modification des dispositions légales,
 - b) adoption de décisions, recommandations ou jugements par des autorités administratives ou judiciaires,
 - c) introduction de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux services,
 - d) changements dans la manière de fournir les services résultant de raisons techniques, organisationnelles ou de sécurité,
 - e) nécessité d'adapter le Règlement aux règlements ou exigences des Registres.
2. Le Service informera l'Utilisateur du contenu des modifications du Règlement par :
 - a) la publication du texte consolidé du Règlement sur le site internet,
 - b) l'envoi d'une information à l'adresse e-mail associée au compte de l'Utilisateur, au moins 14 jours avant l'entrée en vigueur des modifications. De plus, les Utilisateurs du Service seront informés des modifications du Règlement lors de leur connexion au Service ou lors de l'exécution d'actions nécessitant l'acceptation du nouveau Règlement.
3. L'Utilisateur qui ne s'est pas connecté au Service et n'a pas affiché le message concernant la nécessité d'accepter le nouveau Règlement recevra, à chaque notification relative au renouvellement imminent d'un service, une information sur l'obligation d'accepter le Règlement modifié.
4. L'Utilisateur consommateur a le droit de résilier le contrat de prestation de services dans un délai de 14 jours à compter de la notification des modifications. La résiliation est gratuite et entraîne la cessation de la prestation des services à la date d'entrée en vigueur des modifications. Par conséquent, l'Utilisateur qui n'accepte pas les modifications du Règlement est tenu de transférer le service à un autre fournisseur ou d'y renoncer. Dans le cas où l'Utilisateur poursuit l'utilisation du service en le payant et en le renouvelant pour une nouvelle période d'abonnement, cela vaut acceptation sans équivoque du nouveau Règlement. La poursuite de l'utilisation des Services après la date d'entrée en vigueur des modifications du Règlement est considérée comme une acceptation de celles-ci.
5. Dans les cas où, en raison de la nature des modifications, il est techniquement impossible de respecter le délai de 14 jours (par exemple, modifications résultant des exigences des Registres, de changements législatifs ou de menaces à la sécurité), le Service informera l'Utilisateur des modifications immédiatement après leur introduction. Dans ce cas, l'Utilisateur a le droit de résilier immédiatement le contrat sans frais.

info@interna.me

+48 22 299 11 32

+44 20 8638 8020

6. Le Règlement considéré comme applicable est celui qui a été le plus récemment accepté par l'Utilisateur.

§6. Litiges

1. Pour les questions non régies par le présent Règlement, les dispositions du droit en vigueur de la République de Pologne s'appliquent.
2. Tout litige découlant du présent Règlement sera tranché par le tribunal compétent territorialement conformément aux dispositions légales en vigueur.
3. Les litiges concernant l'enregistrement, le maintien ou la propriété des domaines seront résolus conformément aux procédures du Registre compétent (par exemple procédures UDRP ou ADR), si de telles procédures sont prévues pour l'extension de domaine concernée.

§7. Responsabilité du Service

1. Le Service est responsable du non-respect ou de la mauvaise exécution d'un Service conformément aux dispositions légales en vigueur.
2. En ce qui concerne les Utilisateurs consommateurs, le Service est pleinement responsable conformément aux règles prévues par le Code civil et la loi sur les droits des consommateurs.
3. En ce qui concerne les Utilisateurs non-consommateurs, à l'exception d'un dommage intentionnel, la responsabilité du Service est limitée au dommage réel et n'inclut pas le manque à gagner. La responsabilité totale ne peut dépasser le montant payé pour le Service concerné.
4. Le Service n'est pas responsable :
 - a) des actions ou omissions de l'Utilisateur, y compris la fourniture de données fausses ou incomplètes,
 - b) des interruptions techniques résultant de la nécessité de maintenance, de modernisation ou de pannes indépendantes du Service,
 - c) des actions de tiers, en particulier des Registres, opérateurs de télécommunications, fournisseurs de services d'hébergement ou autres entités sur lesquelles le Service n'a aucune influence, conformément aux dispositions des points 2 et 3.

§8. Résiliation du contrat

1. Le contrat avec l'Utilisateur prend fin au moment :
 - a) de l'expiration du dernier domaine ou service actif dans le Service, ou
 - b) du transfert (migration) du dernier domaine ou service du Service vers un autre prestataire.
2. La résiliation du contrat n'affecte pas l'obligation de l'Utilisateur de régler les paiements résultant de l'utilisation antérieure des services du Service.

§1. Enregistrement de domaines

1. L'Utilisateur peut soumettre une demande d'enregistrement, d'acquisition, de transfert, de renouvellement ou de récupération d'un domaine via le Service. Ces prestations sont exécutées immédiatement et de manière irréversible – elles ne peuvent faire l'objet d'aucune rétractation ni annulation après leur exécution.
2. La demande peut être déposée indépendamment du solde du dépôt, toutefois son exécution n'aura lieu que si le solde du dépôt de l'Utilisateur n'est pas négatif.
3. La soumission d'une demande d'enregistrement, d'acquisition, de transfert ou de renouvellement de domaine implique l'acceptation par l'Utilisateur du règlement du Registre gérant le domaine concerné. En particulier, pour les domaines nationaux, des règlements supplémentaires édictés par le Registre national compétent peuvent s'appliquer, disponibles publiquement sur son site Internet.
4. Conformément aux exigences de la directive NIS2 ainsi qu'aux règles des Registres, le Service procède à une vérification des données d'enregistrement de l'Utilisateur. Cette vérification peut inclure la confirmation de l'adresse e-mail, du numéro de téléphone, de l'adresse postale, ainsi que des documents d'identité ou des numéros d'immatriculation des personnes morales.
5. L'Utilisateur est tenu de confirmer l'exactitude de ses données dans le délai imparti. L'absence de vérification ou la fourniture de données incorrectes peut entraîner le refus d'enregistrement, la suspension ou la suppression du domaine, sans droit au remboursement des frais.
6. Conformément à la loi relative aux droits des consommateurs, l'Utilisateur ne dispose pas du droit de rétractation dans un délai de 14 jours en ce qui concerne les services fournis par le Service, dès lors que ceux-ci ont été pleinement exécutés avec l'accord exprès de l'Utilisateur.
7. L'Utilisateur consent à ce que la prestation commence immédiatement après le paiement de la commande, ce qui entraîne la perte du droit de rétractation.
8. Le point 6 ci-dessus ne limite pas les droits légaux des consommateurs prévus par des dispositions spécifiques, notamment en matière de protection du consommateur, qui ne peuvent être exclus ni restreints par le règlement.

§2. Réserve des services

1. Les domaines ne peuvent pas être réservés. La soumission d'une commande d'enregistrement de domaine ne garantit pas son enregistrement ultérieur pour l'Utilisateur.
2. En particulier, un domaine peut être enregistré par un autre registraire ou un tiers pendant le délai d'attente lié à l'enregistrement du paiement ou au traitement de la commande dans le Service.
3. Le Propriétaire du Service n'assume aucune responsabilité pour les conséquences résultant de l'impossibilité d'enregistrer un domaine.
4. L'Utilisateur s'engage à régler sans délai les frais d'enregistrement du domaine et assume l'entière responsabilité du respect des délais de paiement ainsi que de la vérification de la disponibilité du domaine avant son enregistrement.

§3. Statut juridique des domaines

1. Le Propriétaire du Service n'accorde aucune garantie quant au statut juridique des domaines disponibles à l'enregistrement ou à l'acquisition via le Service.
2. L'Utilisateur assume l'entière responsabilité des éventuelles violations de droits de propriété intellectuelle, y compris des marques déposées, résultant de l'utilisation du domaine.
3. Avant de soumettre une demande d'enregistrement ou d'acquisition d'un domaine, l'Utilisateur doit vérifier lui-même que le domaine choisi ne viole pas les droits de tiers. Il est notamment recommandé de :
 - a) consulter les bases de données de marques nationales et internationales,
 - b) vérifier l'historique du domaine dans les bases WHOIS ou dans d'autres registres accessibles au public,
 - c) consulter un conseiller juridique en cas de doute quant à la légalité de l'utilisation du domaine.

4. L'Utilisateur est également tenu de s'assurer que le domaine enregistré ne viole pas le droit local du pays ou de la juridiction dans laquelle le domaine est enregistré ou utilisé. Ceci concerne en particulier les domaines liés aux jeux d'argent, à la pornographie ou à d'autres contenus réglementés par la loi.
5. Le Propriétaire du Service n'est pas responsable du contenu publié par l'Utilisateur sur les domaines enregistrés ni des frais résultant de leur suspension ou de leur blocage par le Registre compétent, un tribunal ou toute autre autorité habilitée.

§4. Période d'enregistrement et de renouvellement des domaines

1. La durée minimale d'enregistrement ou de renouvellement d'un domaine est indiquée sur les pages d'information du Service concernant l'extension de domaine concernée et découle des règles applicables du Registre.
2. La durée minimale est généralement d'un an, mais pour certaines extensions de domaine elle peut être de 2, 3 ans ou plus, conformément aux exigences du Registre.
3. La durée maximale d'enregistrement ou de renouvellement est de 10 ans, sauf si le Registre prévoit une durée maximale plus courte. Dans ce cas, la durée maximale correspond à celle autorisée par le Registre concerné.
4. L'Utilisateur peut procéder à l'enregistrement ou au renouvellement d'un domaine pour une durée supérieure à la durée minimale en contactant au préalable le Propriétaire du Service.

§5. Domaines premium

1. Certains noms de domaine peuvent être qualifiés de domaines premium par le Registre, ce qui entraîne des frais plus élevés pour leur enregistrement, transfert ou renouvellement.
2. La classification des domaines en tant que premium est déterminée exclusivement par les Registres et peut évoluer pendant la durée du contrat – le Registre peut à tout moment ajouter un domaine à la liste premium ou modifier le montant des frais.
3. Le Service n'a aucune influence sur les décisions du Registre à cet égard et n'assume aucune responsabilité en cas de changement du statut d'un domaine en premium.
4. Le Service s'engage à informer l'Utilisateur du statut premium d'un domaine et du montant des frais applicables avant l'exécution de l'enregistrement, du transfert ou du renouvellement, par courrier électronique.
5. L'Utilisateur souhaitant enregistrer ou renouveler un domaine qualifié de premium est tenu d'acquitter les frais conformément au tarif en vigueur du Registre. Le refus d'accepter ces nouvelles conditions entraîne l'impossibilité d'enregistrer, de transférer ou de renouveler le domaine.

§6. Service de prête-nom

1. Pour les domaines dont le Registre exige la fourniture d'une adresse locale dans le pays ou la région concernés par l'enregistrement, le Service peut enregistrer le domaine au nom d'un représentant local (service de prête-nom, également appelé Agent Local), répondant aux exigences fixées par le Registre. Les données de l'Agent Local seront enregistrées dans le registre des noms, avec possibilité de les masquer dans la base WHOIS conformément aux règles du Registre.
2. La soumission d'une commande de domaine avec recours au service de prête-nom ne garantit pas l'enregistrement automatique du domaine. L'Agent Local se réserve le droit de refuser la prestation si l'enregistrement du domaine est susceptible de violer la loi, les droits de tiers (notamment les marques protégées), les bonnes mœurs, les réglementations du Registre local, ou s'il existe des soupçons légitimes d'utilisation du domaine à des fins illégales. L'Utilisateur a le droit d'introduire une réclamation concernant les actions de l'Agent. En cas de refus d'enregistrement, le Propriétaire du Service remboursera sans délai les sommes versées par l'Utilisateur.
3. Si le Propriétaire du Service constate que l'Utilisateur ne remplit pas les exigences fixées par le Registre, le service de prête-nom, lorsqu'il est fourni gratuitement, sera appliqué automatiquement afin de satisfaire aux exigences du Registre. Durant cette période, tous les droits et obligations liés à l'utilisation du service de prête-nom s'appliquent. L'Utilisateur peut renoncer à ce service à condition de fournir des documents prouvant qu'il satisfait lui-même aux exigences du Registre.

4. La conclusion d'un contrat avec recours au service de prête-nom ne crée aucune forme de partenariat juridique ni de personnalité morale entre l'Utilisateur et le Propriétaire du Service ou la personne de l'Agent Local. Formellement, l'Agent est l'abonné du domaine, mais dans le cadre de la prestation de service, l'Utilisateur :
 - a) dispose de l'intégralité des droits de gestion du domaine,
 - b) est responsable de toutes les actions liées au domaine,
 - c) assume l'entière responsabilité du respect de la législation applicable dans le pays ou la région de l'enregistrement, notamment en ce qui concerne l'interdiction d'utiliser les domaines pour des activités de jeux d'argent, pornographiques ou autres activités légalement réglementées,
 - d) s'engage à ne pas enfreindre les droits de tiers, y compris les marques ou autres droits protégés.
5. Le service de prête-nom est indissociablement lié au service d'enregistrement de domaine. L'Utilisateur, en acceptant la prestation d'enregistrement de domaine avec recours à un Agent Local, reconnaît qu'il ne dispose pas du droit de rétractation dans un délai de 14 jours, puisque le service est exécuté immédiatement et de manière irréversible.
6. Il est interdit d'enregistrer des domaines via le service de prête-nom en vue de leur revente ou de leur mise en vente. Les domaines en violation de cette interdiction peuvent être immédiatement suspendus ou supprimés.
7. Le Propriétaire du Service fournit le service de prête-nom de bonne foi et ne garantit pas son fonctionnement ininterrompu ni son absence de suspension.
8. Le Propriétaire du Service a le droit, à sa seule discrétion et sans notification préalable à l'Utilisateur, de modifier les données d'adresse ou de transférer le domaine entre ses représentants locaux.
9. En cas de litige juridique ou lié au domaine, sur décision du Registre compétent, d'un tribunal ou de toute autre autorité habilitée, le Service peut suspendre ou interrompre le service de prête-nom et désactiver le domaine. L'Utilisateur peut utiliser les procédures de recours disponibles auprès du Registre ou du tribunal.
10. L'Utilisateur s'engage à indemniser, protéger et défendre le Propriétaire du Service contre toute réclamation, frais ou dommages, y compris les honoraires d'avocat raisonnables, résultant de tout domaine utilisant le service de prête-nom et provenant d'un acte volontaire de l'Utilisateur.
11. L'Utilisateur peut renoncer au service de prête-nom à tout moment, à condition de satisfaire lui-même aux exigences du Registre ou de désigner un tiers collaborateur qui les remplit. Les frais déjà engagés pour le service de prête-nom ainsi que pour la période restante ne sont pas remboursables. En cas de renonciation au service de prête-nom, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer :
 - a) Frais facturés par le Registre pour la procédure de changement d'abonné (par ex. *holder change* ou *trade*), conformément au tarif en vigueur du Registre concerné.
 - b) Frais de gestion facturés par le Propriétaire du Service lorsque la renonciation requiert de sa part des actions supplémentaires, notamment la préparation de documents ou la réalisation de procédures formelles. Le montant de ces frais sera préalablement convenu avec l'Utilisateur.

§7. Renouvellements automatiques et manuels des services

1. Le Service envoie à l'Utilisateur une première notification concernant le renouvellement imminent d'un domaine ou service arrivant à expiration, au moins 30 jours avant la date d'expiration, en indiquant la date limite de paiement, puis des rappels successifs jusqu'à :
 - a) l'exécution du renouvellement,
 - b) la résiliation du service, ou
 - c) son expiration automatique en raison du non-paiement.
2. Les notifications sont transmises principalement par courrier électronique et, dans certains pays, également par SMS.
3. Le renouvellement automatique est activé par défaut dans le Service pour tous les domaines et services. Si l'Utilisateur ne le désactive pas, le processus de renouvellement commence 7 jours avant la date limite de paiement. Le renouvellement est exécuté uniquement dans la limite des fonds disponibles sur le dépôt de l'Utilisateur. Les paiements effectués avant la date limite seront pris en compte dans la première opération automatique possible. Les paiements enregistrés après la date limite peuvent être crédités sur le compte de l'Utilisateur, mais ne garantissent pas le renouvellement automatique du domaine ou du service et peuvent nécessiter un renouvellement manuel, avec éventuellement des frais supplémentaires de réactivation.
4. L'Utilisateur peut activer la fonctionnalité de paiements automatiques. Les détails figurent dans le règlement de paiement du Service.

info@interna.me

+48 22 299 11 32

+44 20 8638 8020

5. Indépendamment des paramètres de renouvellement automatique dans le Service, certains Registres peuvent eux-mêmes renouveler un domaine avant la fin de sa validité et facturer le Service. Si l'Utilisateur n'a pas désactivé le renouvellement automatique dans le Service ni notifié sa résiliation du domaine (au plus tard à la date indiquée dans la notification), et que le Registre procède à un renouvellement automatique, le coût de ce renouvellement sera entièrement imputé à l'Utilisateur et déduit de son dépôt, indépendamment du solde disponible au moment de la facturation. La désactivation du renouvellement automatique dans le Service ou l'envoi d'une résiliation du domaine à l'adresse e-mail du Service suffit pour éviter le renouvellement automatique par le Registre.
6. Les mêmes règles s'appliquent au service de prête-nom (également appelé Agent Local) – l'absence de résiliation dans le délai requis entraîne la facturation du dépôt de l'Utilisateur du montant du renouvellement du service si celui-ci est effectivement renouvelé.
7. Les domaines et services peuvent rester actifs après la date limite de paiement. La date d'entrée du domaine ou du service dans la période de grâce est indiquée dans les détails du domaine ou service concerné (date d'expiration).
8. La période de grâce dépend de l'extension choisie et du Registre compétent. Des informations détaillées concernant la période de grâce et les coûts de réactivation des domaines expirés figurent sur la page d'information de l'extension concernée. Pour certaines extensions, il n'existe pas de période de grâce et les domaines peuvent être supprimés immédiatement après la date limite de paiement.
9. Le coût de réactivation d'un domaine entré dans la période de grâce est généralement supérieur au prix standard de renouvellement et incombe à l'Utilisateur.
10. Tout trop-perçu ou tout paiement effectué par l'Utilisateur sera utilisé conformément au règlement de paiement du Service.
11. Pour les domaines ou services dont l'Utilisateur a désactivé le renouvellement automatique, celui-ci doit indiquer explicitement à quel domaine ou service se rapporte le paiement effectué sur le dépôt :
 - a) En cas de rechargement du dépôt par virement bancaire, l'Utilisateur doit mentionner dans le libellé du virement une identification claire du domaine ou service payé, par exemple le nom de domaine, le nom du service ou le numéro de la pro-forma. Après enregistrement du paiement, le Service procédera au renouvellement du service indiqué.
 - b) En cas de paiement en ligne (paiements rapides), l'Utilisateur doit lui-même commander le renouvellement dans le panneau du Service. À cet effet, il doit :
 - accéder à la liste de ses domaines ou services,
 - sélectionner l'élément concerné pour modification,
 - cliquer sur le symbole de renouvellement (flèches en cercle), ce qui ouvrira le formulaire de commande de renouvellement.
12. L'absence de rechargement du dépôt avant la date limite, la désactivation du renouvellement automatique ou le défaut de communication claire sur le domaine ou service payé peut entraîner la non-exécution du renouvellement.
13. Tout renouvellement effectué auprès du Registre est définitif et irréversible. Les sommes utilisées pour le renouvellement ne sont pas remboursables.

§8. Phishing et autres activités illégales

1. L'enregistrement, le maintien ou l'utilisation de domaines à des fins illégales – notamment en lien avec le phishing, l'hameçonnage de données, le vol de mots de passe, les escroqueries, le blanchiment d'argent, les violations de droits de tiers, ainsi que les activités réglementées (par ex. jeux d'argent, pornographie, contenus interdits par la loi) – est strictement interdit. Cette interdiction couvre également les activités contraires à la législation du pays ou de la juridiction dans laquelle le domaine est enregistré ou utilisé.
2. En cas de suspicion justifiée et documentée d'abus, de violation de la loi ou de non-conformité des données d'enregistrement, le Service peut – quel que soit le stade d'enregistrement, de renouvellement ou de transfert – suspendre ou supprimer le domaine, limiter sa fonctionnalité, ainsi que bloquer le compte de l'Utilisateur. Ces mesures peuvent notamment être prises sur la base de signalements du Registre, des autorités publiques compétentes ou d'autres entités habilitées.

3. En cas de suspension ou de suppression d'un domaine conformément au point 2, tous les frais payés par l'Utilisateur en lien avec l'enregistrement, la gestion ou le renouvellement du domaine ne sont pas remboursables.
4. Le Service se réserve le droit de coopérer avec les autorités publiques compétentes, les Registres et les tiers afin de détecter, prévenir et combattre toute violation de la loi, y compris – mais sans s'y limiter – celles mentionnées au point 1, ainsi que toute autre violation légale non prévue ou énumérée de manière exhaustive dans le présent règlement.
5. En cas de suspicion de violation de la loi ou de réception d'une notification relative à une telle suspicion concernant un nom enregistré, l'Utilisateur sera immédiatement informé par le Propriétaire du Service par voie électronique, à l'adresse e-mail associée au compte de l'Utilisateur.

§9. Disponibilité des domaines

1. Le Service met tout en œuvre pour que les informations relatives à la disponibilité des domaines soient à jour, fiables et conformes à l'état des Registres au moment de leur présentation. Ces données peuvent en partie provenir de tiers et ne reflètent pas toujours l'état du Registre en temps réel.
2. L'Utilisateur assume l'entière responsabilité de la vérification de la disponibilité d'un domaine avant son enregistrement. En cas de doute, il doit contacter le Service ou vérifier directement l'état du domaine auprès du Registre.
3. Le Service n'est pas responsable de l'impossibilité d'enregistrer un domaine due à des causes imputables au Registre, à l'opérateur ou à l'Utilisateur (par exemple, enregistrement préalable par une autre personne, données incorrectes, absence de transmission des documents requis). Toutes les informations relatives à la disponibilité des domaines ont un caractère purement informatif et ne constituent pas une garantie d'enregistrement ni d'acquisition de droits sur le domaine.
4. En cas d'impossibilité d'enregistrer un domaine payé par l'Utilisateur, les fonds versés seront restitués conformément au règlement de paiement du Service.

§10. Erreurs système, abus et exactitude des données

1. Les commandes soumises en raison d'une erreur technique du système, en particulier contenant des données irréalistes qui pourraient être exploitées de manière déloyale, ne seront pas exécutées. En cas de détection de telles commandes, le Service se réserve le droit de les annuler automatiquement sans notification supplémentaire à l'Utilisateur.
2. L'utilisation intentionnelle ou consciente des erreurs du système par l'Utilisateur dans le but d'obtenir des avantages financiers ou d'autres avantages, y compris les manipulations dans le système de commandes ou de lectures de données, sera considérée comme un abus. En cas de constatation d'un tel comportement, le Service se réserve le droit de :
 - a) bloquer le compte de l'Utilisateur ;
 - b) refuser l'exécution des commandes en cours et futures ;
 - c) notifier les autorités compétentes en matière de poursuites pénales, y compris les services de cybersécurité, du soupçon de commission d'un délit.
3. Le Service ne mène pas de programmes de type „bug bounty” ni ne prévoit de récompenses pour le signalement d'erreurs système.
4. L'Utilisateur assume l'entière responsabilité de l'exactitude et de l'actualité de toutes les données fournies dans le Service, y compris les données d'enregistrement dans la base WHOIS et l'adresse e-mail :
 - a) En cas de vérification des données de l'Utilisateur par le Propriétaire du Service ou le Registre sur la base de documents d'identité, d'entreprise ou d'autres documents requis, l'Utilisateur est tenu de fournir des informations correctes.
 - b) L'adresse e-mail fournie par l'Utilisateur doit être actuelle et permettre la communication. Les messages envoyés à l'adresse e-mail indiquée sont considérés comme délivrés, indépendamment de l'état du compte de messagerie, de l'inaccessibilité de l'adresse ou de la redirection des messages vers le dossier SPAM.
 - c) La fourniture de données fausses, incomplètes ou non actuelles peut entraîner la suppression immédiate du domaine par le Registre, l'absence de remboursement des fonds versés ainsi que la facturation à l'Utilisateur de toutes les pénalités, frais, sanctions ou autres conséquences imposées par les Registres, les opérateurs de paiement ou les autorités publiques compétentes en lien avec ces données.

5. L'Utilisateur est tenu de mettre à jour en permanence les données de contact et d'enregistrement dans le Service.

Règlementation des services d'hébergement

§1. Définitions

Activation – Lancement du service d'hébergement.

Centre d'autorisation (CA) – Entité tierce autorisée à émettre des certificats SSL.

Certificat SSL – Chaîne unique de caractères utilisée pour authentifier les ressources stockées sur le serveur où elle est installée, émise pour un nom de domaine spécifique sur la base d'une vérification du droit d'utilisation effectuée par le Centre d'autorisation (CA).

Service d'hébergement – Service principal fourni sur un serveur géré par le Fournisseur de services, englobant l'hébergement web et/ou le service de messagerie électronique. Le service d'hébergement consiste à mettre à disposition de l'Utilisateur des fonctionnalités conformes à l'offre et aux paramètres de sécurité indiqués sur le site web du Service, avec la possibilité de gérer les paramètres via le Panneau administratif.

Hébergement web – Composante du service d'hébergement consistant à allouer à l'Utilisateur une partie du serveur maintenu par le Fournisseur de services, avec une taille et des paramètres spécifiés dans la Spécification, où l'Utilisateur peut stocker ses données.

Période d'abonnement – Durée du service d'hébergement.

Période d'essai – Période pendant laquelle l'Utilisateur peut tester gratuitement les fonctionnalités du service d'hébergement.

Panneau administratif – Application Direct Admin par laquelle l'Utilisateur peut gérer les paramètres du service d'hébergement, y compris l'hébergement web et/ou le service de messagerie électronique.

Serveur – Dispositif informatique physique ou virtuel géré par le Fournisseur de services, utilisé pour stocker, traiter et partager des données dans le cadre du service d'hébergement, y compris l'hébergement web, le service de messagerie électronique ou le service de certificat SSL.

Spécification – Document disponible sur la page d'information relative au service d'hébergement commandé, contenant une liste détaillée des paramètres techniques et de sécurité.

Service de certificat SSL – Service consistant à représenter l'Utilisateur devant le Centre d'autorisation dans le cadre de la conclusion d'un contrat pour l'émission d'un certificat SSL.

Service de messagerie électronique – Composante du service d'hébergement permettant à l'Utilisateur d'envoyer, de recevoir et de stocker des messages électroniques conformément aux paramètres indiqués dans la Spécification, incluant la possibilité de créer des comptes de messagerie, des alias et des répondeurs automatiques.

Commande – Demande de l'Utilisateur de créer un compte d'hébergement sur un serveur géré par le Fournisseur de services dans le cadre du service d'hébergement.

Tous les termes commençant par une majuscule et non définis dans le présent règlement des services d'hébergement ont la signification qui leur est attribuée dans le Termes et conditions.

§2. Dispositions générales

1. Les données stockées sur le serveur dans le cadre du service d'hébergement (y compris l'hébergement web) partagent équitablement tous les paramètres du Serveur sur lequel elles se trouvent.
2. Le Fournisseur de services garantit une disponibilité du service d'hébergement à hauteur de 99 %. En cas de non-respect de ce niveau, le Fournisseur de services remboursera à l'Utilisateur les fonds versés, jusqu'au coût standard du service d'hébergement selon la grille tarifaire.
3. Le Fournisseur de services se réserve le droit d'effectuer des interruptions de maintenance planifiées et non planifiées. Les interruptions planifiées seront effectuées de manière à minimiser leur durée et leur impact sur la disponibilité du service d'hébergement, avec une notification préalable à l'Utilisateur lorsque cela est possible. Pendant ces interruptions, des perturbations ou une indisponibilité du service d'hébergement peuvent survenir. Ces interruptions ne donnent pas droit à un remboursement, à condition qu'elles respectent la garantie de disponibilité du service d'hébergement spécifiée au point 2.

info@interna.me

+48 22 299 11 32

+44 20 8638 8020

4. Les modifications du présent règlement des services d'hébergement sont annoncées conformément à la procédure précisée dans le Termes et conditions.

§3. Contrat et activation du service d'hébergement

1. Le contrat est conclu pour une durée déterminée, d'au moins 12 mois. La commande du service d'hébergement consiste à remplir un formulaire de commande électronique par l'Utilisateur ou à commencer directement à utiliser le service.
2. Passer une commande ou commencer à utiliser le service équivaut à conclure un contrat entre l'Utilisateur et le Fournisseur de services pour la prestation du service d'hébergement selon les conditions spécifiées dans le règlement des services d'hébergement, la grille tarifaire, l'offre et les paramètres de sécurité.
3. Le contrat couvre la prestation du service d'hébergement (y compris l'hébergement web et/ou le service de messagerie électronique) avec des paramètres détaillés dans la Spécification, notamment : l'espace serveur alloué à l'Utilisateur, la quantité de données transférables par mois, la puissance du processeur, les limites d'envoi de courriels et autres paramètres de sécurité.
4. Le service d'hébergement est activé dans un délai de 2 jours ouvrables à compter de la Commande ou de la Commande pour la Période d'essai.
5. La Période d'abonnement du service d'hébergement est calculée à partir du jour de l'Activation du service d'hébergement ou de l'Activation du service d'hébergement après la fin de la Période d'essai.
6. Si l'Utilisateur ne précise pas un emplacement préféré pour le serveur lors de la Commande, le Fournisseur de services attribuera un emplacement de manière aléatoire, en fonction de la disponibilité des ressources, parmi les emplacements suivants : Royaume-Uni, Finlande, Allemagne, Luxembourg ou Pologne. L'Utilisateur sera informé de l'emplacement attribué au serveur et des détails d'accès au service d'hébergement et au Panneau administratif par courriel envoyé à l'adresse indiquée par l'Utilisateur. L'Utilisateur est autorisé à demander un changement d'emplacement du serveur dans un délai de 7 jours à compter de la date d'Activation du service d'hébergement, sous réserve de la disponibilité des ressources à l'emplacement choisi. Les informations concernant le traitement des données en lien avec l'emplacement des serveurs sont disponibles dans la Politique de confidentialité.
7. Le service de messagerie électronique, en tant que composante du service d'hébergement, inclut la possibilité de créer des comptes de messagerie, des alias et des réponds automatiques, conformément aux paramètres indiqués dans la Spécification.
8. En cas de panne du serveur, le Fournisseur de services entreprendra des actions de réparation dans les plus brefs délais, au plus tard 24 heures après le signalement du problème. L'Utilisateur sera informé de ces événements.

§4. Période d'essai

1. L'Utilisateur peut tester les fonctionnalités du service d'hébergement pendant une Période d'essai de 7 jours, calculée à partir de la date de la Commande.
2. La condition pour bénéficier de la Période d'essai est de passer une Commande pour le service d'hébergement avec une note exprimant le souhait de tester le service.
3. Pendant la Période d'essai, le Fournisseur de services émettra une facture pro forma correspondant au coût du service d'hébergement pour la Période d'abonnement choisie par l'Utilisateur.
4. Si l'Utilisateur règle la facture pro forma dans les 7 jours suivant la fin de la Période d'essai, la prestation du service d'hébergement sera prolongée jusqu'à la fin de la Période d'abonnement établie.
5. Le non-paiement de la facture pro forma pendant la Période d'essai entraînera la suspension du service d'hébergement 7 jours après la fin de la Période d'essai. Si l'Utilisateur ne règle pas la facture pro forma dans les 30 jours suivant la fin de la Période d'essai, le Fournisseur de services supprimera les données de l'Utilisateur stockées dans le cadre du service d'hébergement. L'Utilisateur sera informé de la suppression prévue des données conformément au règlement des paiements.

§5. Déclarations, responsabilités, droits et obligations des parties

1. L'Utilisateur déclare que :
 - a) il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser les logiciels installés de manière indépendante dans le cadre du service d'hébergement (y compris l'hébergement web et/ou le service de messagerie électronique),

info@interna.me

+48 22 299 11 32

+44 20 8638 8020

- b) il n'utilisera pas le service d'hébergement (y compris l'hébergement web et/ou le service de messagerie électronique) contrairement à son objet et aux paramètres spécifiés,
 - c) il n'utilisera pas le service d'hébergement comme un dépôt de données, notamment comme un serveur miroir d'un autre serveur,
 - d) il n'exécutera pas de processus fonctionnant en continu en arrière-plan, notamment ceux téléchargeant des données depuis Internet, peer-to-peer, peer-to-mail ou d'autres réseaux,
 - e) il n'enverra pas d'informations commerciales non sollicitées (spam),
 - f) il n'attaquera ni ne perturbera le fonctionnement d'autres serveurs sur Internet ou sur le réseau du Service (par exemple, attaques de type DoS),
 - g) il ne stockera pas de copies de sauvegarde des données,
 - h) il ne placera pas d'éléments utilisés par d'autres services qui ne sont pas maintenus sur le service d'hébergement de l'Utilisateur,
 - i) il ne publiera pas de contenus illégaux ni de services liés à des contenus piratés (warez).
2. L'Utilisateur a le droit de gérer l'espace serveur alloué via le Panneau administratif Direct Admin dans le cadre du service d'hébergement.
 3. L'Utilisateur est responsable de la mise à jour indépendante de toutes les applications installées dans le cadre du service d'hébergement (y compris l'hébergement web et/ou le service de messagerie électronique).
 4. L'Utilisateur ne peut pas utiliser l'espace serveur dans le cadre du service d'hébergement pour :
 - a) violer la loi, les normes sociales ou les bonnes mœurs,
 - b) accéder illégalement aux systèmes informatiques du Service ou à d'autres serveurs,
 - c) empêcher d'autres Utilisateurs d'utiliser les ressources système du Service,
 - d) envoyer du spam,
 - e) fournir des contenus illégaux, pornographiques ou contenant des logiciels illégaux,
 - f) stocker et partager des contenus offensants,
 - g) violer la vie privée d'autres utilisateurs,
 - h) diffuser en streaming des films, fichiers ou serveurs de jeux.
 5. L'Utilisateur ne peut pas utiliser de scripts/applications tels que Publiker, SEO Adder, esCat ou DonLinkage en raison de leur charge excessive sur le serveur ou des violations potentielles de la sécurité dans le cadre du service d'hébergement.
 6. Le Fournisseur de services peut suspendre temporairement la prestation du service d'hébergement en cas de suspicion de caractère illégal des données ou des activités de l'Utilisateur, jusqu'à ce que l'Utilisateur fournisse des explications.
 7. Le Fournisseur de services s'efforce de fournir un support pour les technologies modernes (par exemple, les versions actuelles de PHP). Si la technologie utilisée par l'Utilisateur devient obsolète et n'est plus prise en charge par le serveur en raison de vulnérabilités de sécurité ou d'autres problèmes techniques, l'Utilisateur est tenu d'adapter indépendamment ses applications aux technologies plus récentes et prises en charge. Le Fournisseur de services fournira un support si nécessaire.
 8. Le Fournisseur de services met à disposition le Panneau administratif Direct Admin tel quel. L'Utilisateur utilise les applications disponibles dans le panneau, y compris les constructeurs de sites ou les outils d'installation automatique de logiciels, à ses propres risques. Le Fournisseur de services s'efforce de garantir que les applications du panneau soient à jour et sécurisées.
 9. L'Utilisateur est tenu de créer et de stocker indépendamment des copies de sauvegarde dans un emplacement externe en dehors du compte d'hébergement dans le cadre du service d'hébergement. Le Fournisseur de services peut supprimer les fichiers de sauvegarde laissés dans l'environnement d'hébergement pour garantir la sécurité et la performance, après avoir notifié l'Utilisateur 7 jours à l'avance. L'espace d'hébergement est destiné uniquement aux versions actives des sites web, telles que les versions de production, de développement ou de test. Si l'Utilisateur a besoin d'assistance pour configurer les sauvegardes, il peut contacter le Fournisseur de services.
 10. Les courriels stockés dans le cadre du service de messagerie électronique (en tant que composante du service d'hébergement) sont disponibles pendant la durée du service. Après l'expiration de la Période d'abonnement ou en cas de violation du règlement, les données, y compris les courriels, peuvent être supprimées après 30 jours, avec une notification à l'Utilisateur conformément au règlement des paiements.

§6. Certificats SSL

1. La commande du service de certificat SSL consiste à remplir un formulaire de commande électronique.
2. L'Utilisateur accepte les règlements du Centre d'autorisation (CA) disponibles sur leurs sites web.
3. Le Fournisseur de services demande au CA d'émettre un certificat SSL après réception du paiement.

info@interna.me

+48 22 299 11 32

+44 20 8638 8020

4. Le certificat SSL est émis après vérification du droit d'utilisation du domaine. L'Utilisateur est informé du résultat de la vérification et de la procédure de remboursement en cas d'échec de la vérification.
5. En cas d'échec de la vérification, le paiement sera d'abord remboursé sur le dépôt de l'Utilisateur dans le Service, puis conformément à la procédure spécifiée dans le règlement des paiements.
6. La Période d'abonnement commence à l'émission du certificat SSL.
7. Si l'Utilisateur dispose d'un service d'hébergement actif avec un domaine délégué couvert par le certificat SSL, le certificat SSL sera installé gratuitement sur le serveur. Sinon, le certificat SSL, accompagné des fichiers nécessaires à l'installation, sera envoyé à l'adresse courriel de l'Utilisateur, et l'Utilisateur sera responsable de son installation indépendante sur son serveur.

§7. Espace supplémentaire et adresses IP supplémentaires

1. L'Utilisateur peut acheter un pack d'espace serveur supplémentaire avec des paramètres et un prix spécifiés dans l'offre publiée sur le site web du Service, sous réserve de la disponibilité de l'espace sur le serveur dans le cadre du service d'hébergement.
2. L'Utilisateur peut acheter des adresses IP supplémentaires conformément à l'offre publiée sur le site web du Service, sous réserve de leur disponibilité.
3. Le Fournisseur de services ne garantit pas la disponibilité d'un pack d'espace supplémentaire ni d'une adresse IP supplémentaire sur le serveur actuellement utilisé par l'Utilisateur dans le cadre du service d'hébergement.

§8. Paiements et renouvellement du service

1. Le service d'hébergement, les certificats SSL, l'espace supplémentaire et les adresses IP supplémentaires sont facturés sur des périodes annuelles.
2. La Période d'abonnement suivante est calculée à partir du jour de l'expiration de la Période d'abonnement précédente.
3. Les questions non couvertes par le présent règlement des services d'hébergement sont décrites dans le règlement des paiements.
4. Après l'expiration de la Période d'abonnement, le service est suspendu, et toutes les données de l'Utilisateur dans le cadre du service d'hébergement peuvent être supprimées après 30 jours, avec une notification conformément au règlement des paiements.

§9. Migration du compte de l'Utilisateur

1. Le Fournisseur de services se réserve le droit de migrer l'ensemble du service d'hébergement de l'Utilisateur, y compris toutes les données et services actifs, vers un autre serveur pour assurer la continuité de la prestation des services ou pour des raisons techniques, organisationnelles ou de sécurité.
2. La migration du compte de l'Utilisateur sera effectuée tout en préservant toutes les données et services actifs. L'Utilisateur sera informé de la migration prévue au moins 7 jours à l'avance, sauf si la migration est nécessaire pour des raisons urgentes (par exemple, une panne de serveur). La migration n'affectera pas la qualité du service d'hébergement ni la disponibilité des données.

§10. Droit de rétractation

1. Dans le cas du service d'hébergement, un Utilisateur qui est un consommateur a le droit de se rétracter du contrat dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion, conformément aux dispositions de la loi sur les droits des consommateurs.

§1. Paiements pour le renouvellement des domaines et services

1. Les paiements pour les services de renouvellement commandés dans le Service doivent être effectués dans les délais indiqués sur la liste des services à régler figurant sur le compte de l'Utilisateur.
2. La date de paiement correspond au moment où les fonds sont crédités sur le dépôt de l'Utilisateur, confirmé par un message électronique envoyé par le Service. Le moment où l'Utilisateur effectue le virement n'est pas considéré comme la date effective du paiement.
3. Tout retard résultant de l'action des banques, des opérateurs de paiement, des jours fériés ou d'autres facteurs indépendants du Service n'engage pas la responsabilité du Propriétaire du Service.
4. Toutes les commissions et frais bancaires ou liés aux opérateurs de paiement sont toujours à la charge de l'Utilisateur.
5. Un paiement effectué après la date limite peut entraîner la non-exécution du service commandé. En particulier :
 - a) le service peut être temporairement suspendu ou bloqué,
 - b) sa réactivation peut entraîner des frais supplémentaires conformément à la grille tarifaire en vigueur,
 - c) dans le cas des domaines – le non-renouvellement à temps peut provoquer la perte irréversible des droits sur le domaine et la possibilité de son enregistrement par des tiers,
 - d) dans le cas de l'hébergement et du courrier électronique, le non-paiement du renouvellement dans les délais peut entraîner la perte irréversible des données stockées sur le serveur.
6. Le Propriétaire du Service n'assume aucune responsabilité pour les dommages ou pertes subis par l'Utilisateur en lien avec l'absence de renouvellement des services résultant d'un paiement non effectué dans les délais.

§2. Politique tarifaire

1. Les prix des services fournis par le Propriétaire du Site sont définis dans la grille tarifaire en vigueur au moment de la commande.
2. Le Propriétaire du Site s'efforce de maintenir les prix des services au niveau le plus bas possible aussi longtemps que possible ; toutefois, il ne garantit pas leur stabilité future et se réserve le droit de les mettre à jour.
3. La mise à jour de la grille tarifaire n'affecte pas les commandes payées avant la date de modification.
4. Les prix indiqués dans la grille sont hors taxes et concernent une période d'un an.
5. Si la période minimale d'enregistrement d'un domaine dépasse un an, les frais d'enregistrement correspondent à un multiple du prix annuel d'enregistrement indiqué dans la grille.
6. Si le prix d'enregistrement d'un domaine est inférieur au prix de renouvellement, les frais d'enregistrement pour une période supérieure au minimum comprennent le prix d'enregistrement (conformément au point 5) augmenté d'un multiple du prix annuel de renouvellement applicable à la date du paiement.
7. En payant l'enregistrement ou le renouvellement d'un domaine pour une période supérieure à la durée minimale, l'Utilisateur se protège contre toute augmentation de prix éventuelle pendant toute la durée couverte par le paiement.

§3. Alignement des dates de paiement

1. L'Utilisateur peut activer la fonction d'alignement des dates de paiement pour ses domaines et services fournis dans le Service.
2. En cas d'activation de cette fonction, le Service :
 - a) génère une seule notification et une seule facture couvrant tous les domaines et services concernés,
 - b) ne modifie pas les dates d'expiration individuelles de chaque domaine et service.

3. Les dates de paiement de tous les domaines et services concernés sont harmonisées, tandis que les dates d'expiration de chaque domaine ou service restent inchangées et uniques. Après le renouvellement, la période de validité de chaque domaine ou service est prolongée à compter de sa date d'expiration initiale, et non à partir de la date d'alignement des paiements.
4. L'activation de la fonction d'alignement des dates de paiement ne dispense pas l'Utilisateur de l'obligation de régler les frais dans les délais. Le non-paiement entraîne les conséquences prévues par le présent Règlement des paiements et par le Règlement d'enregistrement des domaines.
5. L'Utilisateur peut désactiver la fonction d'alignement des dates de paiement à tout moment.

§4. Dépôt et remboursements

1. L'Utilisateur peut effectuer un versement anticipé sur son compte dans le Service (dépôt).
2. Les fonds déposés restent la propriété de l'Utilisateur jusqu'à leur utilisation pour l'achat de services. Le versement sur le dépôt ne génère pas d'obligation fiscale en matière de TVA ni d'impôt sur le revenu. L'obligation fiscale naît uniquement au moment de l'utilisation des fonds pour un service spécifique.
3. Le versement sur le dépôt est enregistré et automatiquement utilisé pour payer les renouvellements de domaines et de services commandés par l'Utilisateur, jusqu'à épuisement des fonds.
4. En cas de dettes relatives aux services exécutés dans le Service, tout versement effectué sur le dépôt de l'Utilisateur sera d'abord affecté au règlement de ces dettes, et seulement le solde restant sera utilisé pour payer les services en cours ou futurs, y compris le renouvellement des domaines.
5. L'Utilisateur a le droit de demander le remboursement total ou partiel des fonds non utilisés du dépôt à tout moment, en soumettant une demande correspondante via le panneau client ou par voie électronique.
6. Le remboursement est effectué dans un délai de 14 jours à compter de la demande, sur le compte bancaire indiqué par l'Utilisateur.
7. Tous les frais de virement et commissions bancaires sont à la charge de l'Utilisateur.
8. Les fonds déjà utilisés pour le paiement de services (par exemple l'enregistrement ou le renouvellement d'un domaine) ne peuvent pas être remboursés.

§5. Retards de paiement

1. En cas de retard de paiement pour les services exécutés dans le Service, dépassant 50 % du montant brut dû pour le service concerné, le Propriétaire du Service informe immédiatement l'Utilisateur du retard par voie électronique, à l'adresse e-mail associée au compte de l'Utilisateur, en indiquant le montant de l'arriéré, le délai de régularisation (au moins 7 jours à compter de la notification) et les conséquences d'un défaut de paiement. Si la notification ne peut être délivrée pour des raisons indépendantes du Service (par ex. adresse e-mail incorrecte fournie par l'Utilisateur), elle est considérée comme remise dès lors qu'elle a été envoyée à l'adresse indiquée sur le compte de l'Utilisateur.
2. En cas de constatation d'un retard tel que mentionné au point 1, le Propriétaire du Service a le droit :
 - a) de bloquer immédiatement le transfert des domaines ou services de l'Utilisateur vers un autre compte ou un autre bureau d'enregistrement jusqu'au règlement de l'arriéré,
 - b) de suspendre l'exécution des commandes en cours et futures de l'Utilisateur dans le Service jusqu'au règlement de l'arriéré,
 - c) de suspendre le fonctionnement des sites internet liés aux domaines concernés, 14 jours après la notification visée au point 1, à condition qu'un rappel supplémentaire ait été envoyé à l'adresse e-mail de l'Utilisateur, et si possible également sous une autre forme disponible (par ex. SMS ou appel téléphonique, si le service est proposé), au moins 48 heures avant la suspension.
3. L'Utilisateur consommateur a le droit de formuler des observations sur la notification de retard, notamment en cas d'erreur de facturation, dans un délai de 7 jours à compter de la réception de la notification. Les observations seront examinées dans un délai de 7 jours après leur soumission. Pendant leur examen, le blocage du transfert de domaines ou services peut être maintenu si cela est nécessaire pour garantir le recouvrement de la créance, sauf si l'Utilisateur démontre que le retard résulte d'une erreur du Service. Dans ce cas, le blocage sera levé immédiatement, au plus tard dans les 24 heures suivant la confirmation de l'erreur.

4. Après règlement du retard, toutes les restrictions mentionnées au point 2 seront levées immédiatement, au plus tard dans les 24 heures suivant l'enregistrement du paiement.
5. Pour les consommateurs, le blocage du transfert de domaines ou de services ne porte pas atteinte à leurs droits résultant de la loi sur les droits des consommateurs, notamment le droit de résilier le contrat dans les cas prévus par la loi.
6. Si le retard résulte de circonstances indépendantes de l'Utilisateur (par ex. erreur du système de paiement ou de la banque), le Service s'efforcera de lever les restrictions mentionnées au point 2 dès que l'affaire sera clarifiée, et au plus tard dans les 24 heures suivant la confirmation de l'erreur, sans frais supplémentaires pour l'Utilisateur.

§6. Factures TVA

1. Les factures pour les domaines et autres services achetés dans le Service sont émises globalement sur une base mensuelle.
2. Les entités de l'Union européenne ne disposant pas d'un numéro de TVA intracommunautaire actif ainsi que toutes les entités de Pologne sont soumises à la TVA au taux local.
3. Les factures incluent tous les services achetés par l'Utilisateur au cours du mois concerné.
4. Les factures sont envoyées sous forme électronique à l'adresse e-mail indiquée par l'Utilisateur dans le Service.
5. L'Utilisateur est tenu de s'assurer que l'adresse e-mail fournie est à jour et permet la réception des factures.
6. En cas de non-réception d'une facture ou de détection d'erreurs sur le document reçu, l'Utilisateur doit en informer immédiatement le Propriétaire du Service.

§7. Paiements en ligne et commissions

1. Certaines formes de paiement peuvent être traitées par des entités externes, qui transfèrent les fonds versés par les Utilisateurs sur le compte du Propriétaire du Service conformément à des accords distincts.
2. Le règlement des transactions par carte de crédit, virement en ligne et autres formes de paiements électroniques est effectué via des entités externes, notamment Przelewy24, Stripe et PayPal.
3. En cas de paiements en devises effectués via Przelewy24, l'opérateur de paiement convertit le montant versé en PLN selon le taux de change en vigueur. Dans le Service, le paiement sera enregistré dans la devise associée au compte de l'Utilisateur.
4. Tous les paiements en ligne effectués via le système du Service (Przelewy24, Stripe, PayPal intégré au Service) sont soumis à des frais de service, dont l'Utilisateur est informé avant d'effectuer le paiement. Ces frais s'élèvent à 3 % du montant de la transaction pour l'opérateur Przelewy24, à 4 % pour l'opérateur Stripe et à 5 % pour l'opérateur PayPal.
5. PayPal – paiements manuels : en cas de paiements effectués manuellement directement sur le compte PayPal du Service, adresse e-mail : paypal@interna.me, c'est-à-dire en contournant le système automatique du Service, l'Utilisateur est tenu d'informer immédiatement le Service du paiement effectué. L'absence de notification peut avoir pour conséquence que les fonds ne soient pas enregistrés. Seul le montant effectivement crédité sur le compte PayPal du Service, après déduction des commissions perçues par PayPal, sera enregistré sur le compte de l'Utilisateur. Les frais de service de 5 % ne sont pas appliqués à ce type de paiements.
6. Toutes les autres commissions ou frais facturés par les opérateurs de paiement sont à la charge de l'Utilisateur.
7. La date d'enregistrement des fonds dans le Service est déterminante pour l'exécution des services. La commande est exécutée uniquement après confirmation de l'enregistrement des fonds sur le compte de l'Utilisateur. Le Service n'est pas responsable des retards résultant du fonctionnement des banques, des jours fériés ou des erreurs des opérateurs de paiement.

§8. Paiements automatiques

1. L'Utilisateur peut activer la fonctionnalité de paiements automatiques, qui permet au Service de débiter automatiquement les fonds à partir d'un mode de paiement enregistré dans le système Stripe (le plus souvent une carte de paiement) afin de couvrir le renouvellement des domaines et services avec renouvellement automatique activé.
2. L'activation des paiements automatiques permet des dépôts automatisés, qui sont enregistrés et immédiatement utilisés pour régler les renouvellements.
3. Sept (7) jours avant la date d'échéance, le Service crée un ordre de débit de la carte de l'Utilisateur, qui doit être exécuté dans les 24 heures.
4. Des frais de service d'un montant de 4 % de la valeur de la transaction seront ajoutés à chaque paiement automatique.
5. Si la carte de l'Utilisateur dispose de fonds suffisants, le dépôt sera enregistré et utilisé pour le renouvellement automatique des domaines et services.
6. Pour que les paiements automatiques puissent être effectués, l'Utilisateur doit avoir au moins un mode de paiement actif enregistré dans le système Stripe ainsi que des fonds suffisants pour couvrir le montant total des renouvellements des domaines/services avec renouvellement automatique, ainsi que les frais de service.
7. Le Service n'est pas responsable du non-accomplissement du paiement automatique causé par un manque de fonds sur la carte, un mode de paiement inactif ou toute autre raison indépendante du Service.
8. En cas d'échec du paiement automatique, l'Utilisateur reste responsable du règlement ponctuel des sommes dues conformément aux règles décrites dans le Règlement de paiement.

Politique de confidentialité

§1. Responsable du traitement des données

Le responsable du traitement des données personnelles des utilisateurs du service Intername – domaines mondiaux (ci-après : le Service) est :

BPtech.pl – usługi informatyczne Boryszek Pawel

ul. Sadowa 12, 72-100 Goleniow, Pologne

VAT : PL8561638135

e-mail : info@interna.me

Le Service n'a pas désigné de Délégué à la protection des données (DPO). Pour toute question relative à la protection des données, veuillez contacter directement le Responsable du traitement.

§2. Finalité et portée du traitement

Les données personnelles des utilisateurs sont traitées conformément aux bases légales et aux finalités suivantes :

- la conclusion et l'exécution du contrat, notamment la gestion du compte sur le Service, l'enregistrement de domaines, les paiements et l'émission de factures ;
- le respect des obligations légales, par exemple obligations fiscales et comptables ;
- l'intérêt légitime du responsable du traitement, notamment la protection contre les réclamations, l'analyse statistique, la garantie de la sécurité des services informatiques ;
- sur la base du consentement, par exemple l'envoi d'informations commerciales par e-mail/SMS, l'utilisation de cookies analytiques et marketing (conformément à la loi sur la prestation de services par voie électronique et à la Loi sur les télécommunications).

§3. Portée du traitement des données

Peuvent notamment être traitées :

- les données d'identification (nom, prénom, N° de TVA, numéro de Sécurité sociale (NIR), numéro de passeport ou autre identifiant, adresse) ;
- les données de contact (téléphone, e-mail) ;
- les données de paiement ;
- ainsi que les données relatives à l'utilisation du Service (logs, adresse IP, cookies).

Les données d'identification, y compris, pour les consommateurs, le numéro de Sécurité sociale (NIR) ou son équivalent, sont fournies volontairement par l'Utilisateur, mais sont nécessaires pour l'enregistrement correct d'un domaine et l'émission d'une facture.

§4. Durée de conservation des données

Les données personnelles sont conservées :

- pendant la durée du contrat et la période nécessaire après sa résiliation, par exemple pour le traitement des réclamations et l'exercice/la défense de droits, jusqu'à l'expiration du délai de prescription (généralement jusqu'à 6 ans) ;

info@interna.me

+48 22 299 11 32

+44 20 8638 8020

- les données comptables et fiscales – pour la période requise par la loi (par exemple 5 ans à compter de la fin de l'année fiscale) ;
- les données traitées sur la base du consentement – jusqu'au retrait de ce consentement.

§5. Destinataires des données

Les données personnelles peuvent être communiquées :

- aux entités collaborant dans le cadre de l'enregistrement de domaines, des services d'hébergement, des certificats SSL, du traitement des paiements ;
- aux prestataires de services informatiques, aux opérateurs de systèmes de paiement, aux cabinets comptables, aux cabinets d'avocats – uniquement dans la mesure nécessaire ;
- aux autorités publiques, si une telle obligation résulte de la loi ou d'une décision de justice.

Dans des cas justifiés, lorsque ce transfert est nécessaire à l'exécution du contrat entre l'Utilisateur et le Service, les données peuvent être transférées en dehors de l'Espace économique européen (EEE), sous réserve de garanties appropriées conformes au RGPD. L'Utilisateur sera informé de chaque transfert lors de la création d'un ordre.

§6. Droits de l'Utilisateur

L'Utilisateur a le droit :

- d'accéder à ses données et d'en obtenir une copie,
- de rectifier ses données,
- d'effacer ses données (« droit à l'oubli »),
- de limiter le traitement,
- de transférer ses données à un autre prestataire de services,
- de s'opposer au traitement des données (notamment à des fins de marketing),
- de retirer son consentement à tout moment (sans affecter la licéité du traitement effectué avant ce retrait).

En relation avec le traitement de ses données, l'Utilisateur a le droit d'introduire une réclamation auprès du Président de l'Office de protection des données personnelles (PUODO).

§7. Sécurité des données et NIS2

Le Responsable du traitement applique les mesures techniques et organisationnelles exigées par le RGPD et la directive NIS2, en particulier :

- chiffrement des transmissions de données (SSL/TLS),
- contrôle d'accès et systèmes d'authentification,
- surveillance et enregistrement des événements dans les systèmes informatiques,
- création régulière de sauvegardes,
- tests et mises à jour des mesures de sécurité,

- procédures de notification et de gestion des incidents de sécurité.

En cas d'incident menaçant la sécurité des données ou des services, susceptible d'entraîner un risque élevé de violation des droits de l'Utilisateur, celui-ci sera immédiatement informé de l'événement.

§8. Vérification des données d'enregistrement de domaines (NIS2)

Conformément aux obligations imposées par la Directive NIS2 (article 28) et les dispositions de la loi polonaise sur le système national de cybersécurité, le Responsable du traitement, en tant qu'entité fournissant des services d'enregistrement de domaines, a mis en œuvre la **Politique de vérification des données d'enregistrement de domaines**.

L'objectif de la vérification est de garantir que les données du titulaire (registrant) de chaque domaine enregistré sont **exactes, complètes et à jour**.

La vérification porte notamment sur :

- le nom et le prénom ou la raison sociale complète de l'entreprise,
- l'adresse e-mail,
- le numéro de téléphone,
- l'adresse postale.

La vérification est effectuée dans les cas suivants :

- lors de chaque nouvel enregistrement de domaine,
- lors de toute modification des données du titulaire ou du propriétaire du domaine,
- lors du transfert de domaine impliquant un changement de propriétaire,
- périodiquement – au moins une fois tous les 12 mois,
- en cas de détection d'un risque de données incorrectes (approche basée sur le risque).

Méthodes de vérification :

- confirmation de l'adresse e-mail par clic sur un lien d'activation,
- vérification du numéro de téléphone via un code SMS ou un appel vocal,
- dans les cas justifiés (risque élevé, demande du registre) – vérification approfondie (KYC), notamment envoi d'une copie d'une pièce d'identité ou d'un extrait du registre des entreprises.

L'absence de vérification réussie des données peut entraîner l'impossibilité d'activer le domaine, la suspension de sa délégation ou, en dernier recours, sa suppression après information préalable de l'Utilisateur.

Toutes les actions liées à la vérification des données d'enregistrement de domaines sont effectuées dans le respect des normes les plus élevées de protection des données personnelles issues du RGPD.

§9. Décisions automatisées

Aucune décision automatisée, y compris le profilage au sens du RGPD, n'est prise sur la base des données personnelles de l'Utilisateur.

§10. Cookies Le Service utilise des cookies afin d'assurer son bon fonctionnement et d'améliorer les services fournis.

Types de cookies :

- Nécessaires** (de session, de configuration) – par ex. PHPSESSID, i_cookie, i_language, i_settings, wordpress_, wf, stripe – permettant l'utilisation du Service et la passation de commandes.

- Analytiques** – par ex. i_stats_*, permettant d'analyser l'utilisation du Service et d'améliorer son fonctionnement (actifs uniquement avec le consentement de l'Utilisateur, mécanisme d'opt-in).

Chaque Utilisateur peut gérer lui-même les cookies dans les paramètres de son navigateur, y compris les bloquer ou les supprimer.

§11. Modifications de la politique de confidentialité

Le Responsable du traitement se réserve le droit de modifier la présente Politique en cas de changement de la législation, de la technologie ou du mode de fonctionnement du Service. L'Utilisateur sera informé des modifications importantes via le Service ou par courrier électronique au plus tard 14 jours avant leur entrée en vigueur.

info@interna.me

+48 22 299 11 32

+44 20 8638 8020